

lant et diminuera ses restrictions davantage si, à son point de vue, une telle mesure pouvait l'aider matériellement à atteindre son but principal: l'approvisionnement en produits pétroliers.

Augmentation de la taxe d'exportation
L'Office national de l'énergie m'a averti que si le prix du pétrole brut de l'Ouest se maintient jusqu'à la fin de décembre, le prix juste et raisonnable pour les exportations aux États-Unis serait, pour décembre, supérieur de \$1.90 le baril. Je peux alors vous dire que je demanderai l'autorisation du Parlement pour augmenter le taux de la taxe sur l'exportation de \$0.40 le baril en novembre à \$1.90 le baril en décembre. Cette taxe de \$1.90 le baril constitue une mesure directe des économies transmises aux consommateurs canadiens à l'ouest de la vallée de l'Ouataouais par la politique gouvernementale de maintien des prix.

* * * *

Conséquences de la guerre du M.-O.

Le début des hostilités au Moyen-Orient et l'embargo ordonné par les pays arabes sur les expéditions de pétrole aux États-Unis et aux Pays-Bas ainsi que l'imposition de réductions cumulatives de leur taux de production ont créé une incertitude profonde sur la situation de l'approvisionnement en pétrole brut dans l'est du Canada. Le Canada sera peut-être affecté par la réduction de la production de pétrole des pays arabes. Toute diminution dans notre approvisionnement en pétrole brut importé ne peut manquer d'avoir des conséquences défavorables sur la situation de l'approvisionnement dans l'est du Canada.

Le Gouvernement, de concert avec l'industrie, étudie de façon intensive les moyens de parer à la pénurie de pétrole brut dans l'est du Canada.

Le Gouvernement a créé un comité technique consultatif de l'offre et de la demande de pétrole sous la présidence de l'Office national de l'énergie. Ce comité, qui comprend des représentants de compagnies qui importent et raffinent le pétrole brut étranger, aura pour tâche de donner conseil au sujet des approvisionnements en produits pétroliers, et relativement aux mesures nécessaires pour mieux équilibrer l'offre et la demande.

Nous resterons dans l'incertitude pen-

dant quelque temps encore en ce qui concerne l'ampleur des limitations possibles des importations de pétrole.

Avant la guerre du Moyen-Orient, les stocks de produits pétroliers étaient généralement adéquats. La réserve d'huile à chauffage pour l'Ontario et l'est du Canada pour l'hiver prochain est dans un équilibre délicat face à la demande, si l'on suppose que l'hiver sera normal.

Avant les hostilités, la situation en ce qui concerne les réserves d'essence à moteur dans l'est du Canada était généralement satisfaisante, en raison de l'accumulation saisonnière prévue. Les limitations sur les importations de pétrole brut auront des répercussions sur cette accumulation et conséquemment sur la quantité d'essence pour la prochaine saison, même s'il était possible de satisfaire pleinement à la demande.

La situation est satisfaisante en ce qui concerne toutes les catégories de produits dans les Prairies. Les craintes déjà entretenues au sujet de l'approvisionnement en fuel-oils lourds en Colombie-Britannique se sont accrues du fait que cette région importe habituellement de fortes quantités de pétrole des États-Unis, qui, on le sait, doivent surmonter leurs propres difficultés.

D'autres mesures de restriction?

À la lumière de toute cette situation, il serait sage d'étudier soigneusement des moyens appropriés de diminuer la demande d'énergie au Canada, particulièrement dans le cas des produits et des régions que j'ai mentionnés. On a déjà communiqué avec certains gouvernements provinciaux afin de leur faire part au fur et à mesure de la situation en ce qui touche le pétrole brut et les approvisionnements, et de les aviser des changements de prix que je viens d'indiquer. On communiquera également avec les autres gouvernements provinciaux.

À l'heure où nous en sommes, j'exhorte les consommateurs canadiens, les industries, les municipalités et les gouvernements provinciaux à étudier des moyens de diminuer volontairement leur consommation. Nous communiquerons avec eux afin d'échanger des idées, de planifier et de partager des détails relativement à notre programme de conservation.

Le Gouvernement songe à d'autres mesures et il a préparé un programme d'allocations au niveau de la vente en gros, lequel programme sera mis en application si la situation en matière d'approvisionnements semble devenir plus sérieuse. Même si on reconnaît la nécessité d'assurer la sécurité des approvisionnements dans le cas d'usagers prioritaires, le Gouvernement est peu disposé à interférer à l'heure actuelle dans les ventes normales de l'industrie.

Aide à l'Afrique

Zaïre

Le Canada a accordé un prêt à long terme de 36 millions de dollars au Zaïre pour la réalisation d'un vaste projet de télécommunications par faisceaux hertziens qui constituera par lui-même un élément essentiel du réseau panafricain des télécommunications. C'est le projet le plus ambitieux et le plus important, en termes d'engagements financiers, que le Canada ait jamais entrepris en Afrique dans le cadre de ses accords bilatéraux de coopération.

Le Zaïre fournira lui-même 10 millions de dollars pour la réalisation du programme, qui prévoit la construction de l'axe 3 du réseau de faisceaux hertziens d'une longueur de 2,300 kilomètres, la fourniture et l'installation d'équipements téléphoniques pour les axes 2 et 3, ainsi que la formation du personnel zaïrois nécessaire au bon fonctionnement du réseau. Pour cette formation, le Gouvernement canadien a consenti un don de un million de dollars.

Ghana

Le Canada a accordé au Ghana six millions de dollars en prêts pour un important projet d'alimentation en eau pour le nord de ce pays. Les fonds, fournis par l'ACDI, seront répartis sur les cinq prochaines années.

Les fonds canadiens permettront d'acheter des pompes mécaniques ou électriques pour les puits, d'améliorer les installations de distribution d'eau grâce à la construction de nouveaux réservoirs, et de forer environ 2,300 nouveaux puits. De plus des Canadiens enseigneront aux Ghanéens à utiliser et à entretenir les pompes et l'équipement.